L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
SAMEDI, 27 OCTOBRE 1894.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

DEMANDE—Homme comptant pour ouvrir petit bureau et vendre mes marchandises. Position permanente. Timbre et références ces. A. T. Morris, journal l'ABEILLE.
27 oct—1f

JE voudrais acheter le contenu d'une maison ou des meubles dépareillés. P. O. Box 540.
26oct—2com

A LOUER.

A LOUER—Magnifiques magasins St-Pierre et Royale, anciennement occupés par la confiserie Manneuier. Possession immédiate. S'adresser à Eugène Rabasse, 60 rue St-Pierre.
21 oct—1 com

ANNONCES JUDICIAIRES.

Ventes pour Taxes de Ville

—SUR—

BIENS MEUBLES.

La ville de la Nouvelle-Orléans versus les débiteurs délinquants pour taxes, Paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 19 octobre 1894.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de la Louisiane. Ainsi bien que par l'Ordonnance 5,124, C. S. adoptée le 28 Février 1892, comme il est pourvu dans la Section 43 de l'Acte 85 de 1888, le procéderai à la vente à l'enchère publique, au lieu de la saisie, dans la Paroisse d'Orléans, entre les heures légales pour les ventes judiciaires, commençant à 11 h. A. M., le MARDI, 30ème jour d'octobre A. D. 1894, et continuant MERCREDI, et chaque jour suivant jusqu'à ce que la dite vente soit terminée, toute propriété sur laquelles sont maintenant dues des taxes à la Ville de la Nouvelle Orléans, pour mettre en vigueur la perception de toutes les taxes accusées pendant l'années 1894, ensemble avec l'intérêt, du 1ème jour de juin 1894, jusqu'à parfait paiement, et tous les dépens.

Bill No 967. Consolidated Rice Co., S. B. Daniel, Directeur. 31 rue Peters, mdises 10.000, comptant 1.000, montant de la taxe $220.

Bill No 989. L. Blumenthal & Co, 47 rue Décatur, mdises 5,000, comptant 500, montant de la taxe $110.

Au dit jour de la vente je vendrai telles parties de la dite propriété qu'indiquera le dit débiteur, et dans le cas où le débiteur de taxes n'indiquera pas un montant suffisant de propriété, je procéderai sans délai à vendre la plus petite quantité de la dite propriété des dits débiteurs de taxes quelconque qu'achètera un adjudicataire quelconque pour le montant de taxe de l'intérêt et des dépens dus par la dit débiteur de taxes. La vente se fera sans estimation, au comptant, en monnaie légale des Etats-Unis.

C. H. SCHENCK,
Trésorier.

19 oct—19 20 22 23 24 25 26 27 29 30

PAR LE CONSTABLE.

Walker & Zeller vs Chas. De Labretonne.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 26,401—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 30 octobre 1894, à midi, au No 822 rue Royale, entre Baronne et Carondelet, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Un coffre-fort en fer.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM NELSON, Constable.
27oct—27 31 nov7

Peter Gallagher, agent, vs Laura Badour

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 21,042—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au No 58 1/2 rue Nord Derbigny, entre Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI (30 oct 1894), à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Un lot de meubles de maison. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
20 oct—20 26 31

Anthony F. Grasz vs Robert Cohen.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans — No 27,278 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 30 octobre 1894, à midi, au No 822 rue Sud Royale, entre Baronne et Carondelet, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Un coffre-fort en fer.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON, Constable.
18 oct—18 23 30

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mary Coyle, femme de Jeremiah McCarthy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,085—Division A.
A ceux qui connaîtraient McCarthy a présenté une pétition à la Cour susdite, à l'effet d'obtenir lettres d'administration dans la succession de feue Mary Coyle, femme de Jeremiah McCarthy, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
26 oct—26 30—nov 4

Succession de Joseph Hernandez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 38,841—Division C.
—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les six jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau-compte présenté par Charles Hernandez, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
25oct—25 28 nov 3

Succession de Durand Du Ponte.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 44,060—Division D.
—Avis est que Philip Felix Herwig a présenté une pétition à la Cour susdite, à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dativ dans la succession de feu Durand Du Ponte, décédé; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24 oct—24 28—2 nov

Succession de John W. Glenn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,805—Division B.
—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les six jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary P. Glenn Miltenberger, exécutrice testamentaire dative de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24 oct—24 28—nov 2

Succession de William Pope.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,130—Division A.
—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Elizabeth Howes, administratrice de la succession de William Pope, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
23oct—23 27 nov1

Succession de Mme Harriet A. Oliver vs Robt. Waterman.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No 21,225—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au No 58 1/2 rue Nord Derbigny, entre Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI (30 oct 1894), à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Un lot de meubles de maison. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
20 oct—20 26 31

Anthony F. Grasz vs Robert Cohen.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans — No 27,278 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 30 octobre 1894, à midi, au No 822 rue Sud Royale, entre Baronne et Carondelet, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Un coffre-fort en fer.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON, Constable.
18 oct—18 23 30

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mary Coyle, femme de Jeremiah McCarthy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,085—Division A.
A ceux qui connaîtraient McCarthy a présenté une pétition à la Cour susdite, à l'effet d'obtenir lettres d'administration dans la succession de feue Mary Coyle, femme de Jeremiah McCarthy, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
26 oct—26 30—nov 4

Succession de Joseph Hernandez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 38,841—Division C.
—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les six jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau-compte présenté par Charles Hernandez, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
25oct—25 28 nov 3

Succession de Durand Du Ponte.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 44,060—Division D.
—Avis est que Philip Felix Herwig a présenté une pétition à la Cour susdite, à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dativ dans la succession de feu Durand Du Ponte, décédé; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24 oct—24 28—2 nov

Succession de John W. Glenn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,805—Division B.
—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les six jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary P. Glenn Miltenberger, exécutrice testamentaire dative de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24 oct—24 28—nov 2

Succession de William Pope.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,130—Division A.
—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Elizabeth Howes, administratrice de la succession de William Pope, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
23oct—23 27 nov1

Succession de Mary Thérèse Cannon, Veuve de William Langhlin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 40,398, Division C—
Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les six jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Alex. V. Fleury, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24 oct—24 28—2 nov

Succession de John W. Glenn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,805—Division B.
—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les six jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary P. Glenn Miltenberger, exécutrice testamentaire dative de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24 oct—24 28—nov 2

Succession de William Pope.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,130—Division A.
—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Elizabeth Howes, administratrice de la succession de William Pope, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
23oct—23 27 nov1

Succession de Mme Harriet A. Oliver vs Robt. Waterman.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No 21,225—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au No 58 1/2 rue Nord Derbigny, entre Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI (30 oct 1894), à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Un lot de meubles de maison. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
20 oct—20 26 31

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu de Café; ameublement Post et Figeonhole tables, etc.

L. & A. Scharff vs Seely & Dupré.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 40,440.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente, à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 29 octob e 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :—

Sur les lieux, Nos 127 et 129 rue Marais (vieux numéros)—
Le contenu et installations, etc., du café contenu dans les dits lieux, consistant d'un comptoir fermé, des installations, tables, chaises, verrerie et faïence, vins et liqueurs, etc., savoir—
Un (1) Post-table.
Deux (2) pigeon hole tables.
Conformément à un inventaire déposé en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 oct—17 22 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété dans le Quatrième District.

John McNally vs John J. Gorman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 42,825—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu dans la susdite affaire ci-dessus intitulée, le 12 octobre 1894, et signé le 18 octobre 1894, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations, etc, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Liberté St André, Howard et Félicité et désigné par le No 3, d'après un plan dressé par F. Gendé, arpenteur, sous la date du 2 mars 1867, mesurant 30 pieds face à la rue Liberté sur 94 pieds entre lignes parallèles, ensemble avec le droit d'une ruelle de quatre pieds de largeur dans le fond dudit lot pour l'usage ordinaire dudit lot et autre décrit sur ledit plan.

Etant la même propriété acquise par ledit J. J. Gorman par acte de divisionaire fait même et Michel Gorman, par acte passé par devant A. Hero Jr., le 24 mars 1881, C. O. R. 115, folio 256.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 oct—12 19 26—nov 2 9 16

Succession de James Bohem.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 44,056—Division E.
—Attendu que J. B. Vinet a présenté une pétition à la Cour susdite, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James Bohem, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
23oct—23 27 nov1

Succession de Mme Mary Kavey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 43,857—Division E.
—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jas. J. Woulfe, Esq., notaire, aux fins de l'exécuter, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte